



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 19 mai 2009

Communiqué de presse

ASSEMBLEE GENERALE DE CREDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue mardi 19 mai 2009 au Palais des Congrès à Paris, en présence du Président René CARRON et de Georges PAUGET, Directeur Général.

Plus de 1 000 actionnaires étaient présents. Avec un quorum de 72,26 %, l'Assemblée a délibéré sur l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Le dividende net de l'exercice 2008 a été fixé à 0,45 euro par action. Deux options sont offertes aux actionnaires pour le paiement du dividende : soit le paiement intégral en numéraire ; soit le paiement intégral en actions, avec un prix d'émission des actions de 9,14 euros. Après le vote positif de l'Assemblée générale, l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A., SAS Rue la Boétie, confirmant ce qu'il avait dit lors de la présentation des comptes annuels en mars 2009, a souscrit à l'option de paiement en actions nouvelles.

Lors de l'Assemblée générale, les actionnaires ont voté pour la nomination en qualité d'administrateur de Laurence DORS MEARY, Directeur général adjoint du Groupe Dassault Systèmes, en remplacement de Philippe CAMUS, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier.

L'Assemblée générale a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de Patrick CLAVELOU, Directeur général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, coopté par le conseil

d'administration de Crédit Agricole S.A. du 20 janvier 2009, en remplacement de Bernard MARY, et renouvelé son mandat pour trois ans.

L'Assemblée générale a également renouvelé pour trois ans les mandats de : Gérard CAZALS, Noël DUPUY, Carole GIRAUD, Dominique LEFEBVRE, ainsi que le mandat d'administrateur de la SAS Rue la Boétie.